Direction Départementale de la Protection des Populations Service environnement

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RECEPISSE DE DECLARATION DE SUCCESSION ARTICLE R512-68 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

LE PREFET DU MORBIHAN Chevalier de la Légion d'honneur Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le titre 1^{er} livre V de la partie législative du Code de l'Environnement ;

VU le titre 1er livre V de la partie réglementaire du Code de l'Environnement ;

VU l'arrêté d'enregistrement délivré le 29 juillet 2019 à l'EARL DU RELAIS pour l'exploitation d'un élevage de porcs comportant 600 porcs charcutiers soit 600 animaux équivalents au lieu-dit « Stimoës Bas » 56500 EVELLYS et 875 porcs charcutiers et 740 porcelets soit 1023 animaux équivalents au lieu-dit « Stimoës Haut » 56500 EVELLYS ;

VU l'arrêté préfectoral du 8 juin 2021 portant subdélégation de signature de Monsieur Jean-Michel CHAPPRON, directeur départemental de la protection des populations du Morbihan à Monsieur Michel COLLIN, chef du service environnement;

VU la demande déposée le 25 mars 2022 par la SCEA DU STIMOES ;

Reconnaît avoir recu de:

et

la SCEA DU STIMOES dont le siège social est situé au lieu-dit « Stimoës » 56500 EVELLYS

la déclaration prévue par l'article R512-68 du code susvisé en vue de poursuivre l'exploitation d'un élevage de porcs comportant :

- 600 porcs charcutiers soit 600 animaux équivalents au lieu-dit « Stimoës Bas » 56500 EVELLYS, entrant dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement sous la rubrique 2102-2a;
- 875 porcs charcutiers et 740 porcelets soit 1023 animaux équivalents au lieu-dit « Stimoës Haut » 56500 EVELLYS, entrant dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement sous la rubrique 2102-2a;

Le déclarant devra se conformer aux prescriptions réglementant cet établissement.

Vannes, le 0 5 AVR. 2022

Pour le préfet et par délégation Le chef du service environnement

Michel COLLIN

Copie du présent récépissé sera adressée à :

- M. le Maire de EVELLYS